

Séance ordinaire du 2 juin 2020

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi deux juin deux mille vingt à dix heures dix-neuf, en visioconférence.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Clément Genest et Janet Jones, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable (partiellement), Gaétan Drouin, directeur général adjoint – services de proximité, Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs (partiellement), David Chabot, directeur du Bureau de la mairie, Félix Masson, attaché politique du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2020-05-64

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 2 juin 2020.

Les membres du comité exécutif abordent divers sujets.

Suspension de la séance

À 11 h 31, la séance est suspendue jusqu'à 14 h.

Reprise de la séance ordinaire du 2 juin 2020

La séance ordinaire du 2 juin 2020 est reprise à 14 h 14, par visioconférence.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau

(partiellement), Guy Dumoulin, Clément Genest et Janet Jones, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général (partiellement), Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable (partiellement), Gaétan Drouin, directeur général adjoint – services de proximité (partiellement), David Chabot, directeur du Bureau de la mairie, Geneviève Côté, directrice adjointe et attachée de presse du Bureau de la mairie, Vanessa Gosselin, attachée politique du Bureau de la mairie (partiellement), Félix Masson, attaché politique du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2020-05-65

Approbation du procès-verbal des séances des 25, 26 et 28 mai 2020

Il est résolu d'approuver le procès-verbal des séances ordinaires du comité exécutif tenues les 25 et 26 mai 2020 et de la séance extraordinaire tenue le 28 mai 2020.

CE-2020-05-66

Financement de la dépense relative aux travaux de réfection sur la conduite de l'émissaire des étangs aérés (secteur Lévis) et décret de travaux

[Document d'aide à la décision GEN-2020-065](#)

Il est résolu de financer la dépense relative aux travaux de réfection sur la conduite de l'émissaire des étangs aérés (secteur Lévis) au montant maximal de 2 622 500 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2019-19-05, et de décréter ces travaux.

CE-2020-05-67

Financement de la dépense relative à la réfection de piscines et décret de travaux

[Document d'aide à la décision DVC-EQR-2020-005](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à la réfection de piscines au montant maximal de 100 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2019-19-03, et de décréter ces travaux.

CE-2020-05-68

Aide financière au Magasin général Rive-Sud Société Saint-Vincent-de-Paul

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2020-010](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière non-récurrente de 2 685 \$ au Magasin général Rive-Sud Société Saint-Vincent-de-Paul, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne, à même le *Fonds de prévoyance destiné aux organismes ciblés pour les soutenir dans leur offre de services essentiels directs auprès des personnes en situation de pauvreté et de vulnérabilité*.

CE-2020-05-69**Dépôt du procès-verbal de la réunion du comité des finances du 24 avril 2020**

Document d'aide à la décision DSA-2020-020

Le procès-verbal de la réunion du comité des finances tenue le 24 avril 2020, est déposé, à titre d'information.

CE-2020-05-70**Financement de la dépense additionnelle relative à l'implantation du système corporatif d'information financière**[Document d'aide à la décision DSA-2020-021](#)

Il est résolu de financer la dépense additionnelle relative à l'implantation du système corporatif d'information financière au montant maximal de 250 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2020-19-94.

Le membre du comité exécutif Brigitte Duchesneau prend son siège.

CE-2020-05-71**Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (diminution de la densité résidentielle nette minimum et de la marge de recul latérale minimum, ainsi qu'un ajustement de la zone tampon, zone H1042, secteur Saint-Romuald) et maintien du processus décisionnel et de la procédure référendaire**[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-058](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- d'adopter le Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2020-058. Ce projet de règlement a pour objet de :
 - ✓ diminuer la densité résidentielle nette minimum à 22 logements à l'hectare au lieu de 30 pour les habitations unifamiliales en rangée dans la zone H1042;
 - ✓ diminuer la marge latérale à 4 mètres au lieu de 6 mètres pour les habitations unifamiliales en rangée dans la zone H1042;
 - ✓ modifier les exigences relatives à l'aménagement d'un écran tampon dans la zone H1042.
- de décréter que le processus décisionnel et la procédure référendaire à l'égard de ce projet de règlement sont maintenus, conformément à l'Arrêté numéro 2020-033 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 7 mai 2020;
- de décréter que la consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public à cet effet, doit s'effectuer par courriel à l'adresse de courriel établie à cette fin par la Ville et mentionnée à l'avis

public;

- de décréter que la procédure référendaire, lorsqu'une telle exigence est prévue à la loi, d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public à cet effet, doit s'effectuer par la transmission de demandes écrites à l'adresse de courriel établie à cette fin par la Ville et mentionnée à l'avis public.

CE-2020-05-72

Dépôt du rapport des réunions de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville des 9 et 23 mars et des 15 et 27 avril 2020

Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-079

Le rapport des réunions de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville des 9 et 23 mars et des 15 et 27 avril 2020, est déposé, à titre d'information.

CE-2020-05-73

Dépôt du rapport de l'assemblée publique de consultation de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville du 12 mars 2020

Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-080

Le rapport de l'assemblée publique de consultation de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville du 12 mars 2020, est déposé, à titre d'information.

CE-2020-05-74

Aide financière aux organismes de revitalisation

[Document d'aide à la décision DEV-2020-049](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder une aide financière de 53 000 \$ à Rues principales Saint-Romuald inc., à Corporation Charny revit et à Revitalisation village Saint-Nicolas, ainsi que de 11 250 \$ à la Corporation de développement du Vieux-Lévis, cette contribution étant payable à chaque organisme pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne, et ce, jusqu'à la fin de l'année en cours.

Il est également résolu de confirmer à la Direction du développement économique et de la promotion l'orientation à l'effet que la dissolution de la Corporation de développement du Vieux-Lévis est reportée à l'automne 2020.

CE-2020-05-75

Vente d'une partie du lot 6 268 614 du cadastre du Québec (terrain situé sur la rue des Riveurs, secteur Lévis), confirmation relative à l'utilisation de cette partie de lot, affectation du fruit de la vente, abrogation de la résolution CV-2019-08-77 « Vente d'une partie du lot 6 268 614 du cadastre du Québec (terrain situé sur la rue des Riveurs, secteur Lévis), confirmation relative à l'utilisation de cette partie de lot et affectation du fruit de la vente », abrogation de la résolution CV-2020-00-57 « Avenant à l'offre d'achat de T.Y. moteurs inc. pour l'acquisition d'une partie

supplémentaire du lot 6 268 614 du cadastre du Québec, affectation du fruit de la vente et confirmation relative l'utilisation de cette partie de lot », abrogation de la résolution CE-2019-13-06 « Vente d'une partie du lot 6 268 614 du cadastre du Québec (terrain situé sur la rue des Riveurs, secteur Lévis), confirmation relative à l'utilisation de cette partie de lot, affectation du fruit de la vente et refus d'une autre offre d'achat » et abrogation de la résolution CE-2020-00-82 « Avenant à l'offre d'achat de T.Y. moteurs inc. pour l'acquisition d'une partie supplémentaire du lot 6 268 614 du cadastre du Québec, affectation du fruit de la vente, confirmation relative l'utilisation de cette partie de lot et modification de la résolution CE-2019-13-06 « Vente d'une partie du lot 6 268 614 du cadastre du Québec (terrain situé sur la rue des Riveurs, secteur Lévis), confirmation relative à l'utilisation de cette partie de lot, affectation du fruit de la vente et refus d'une autre offre d'achat » »

[Document d'aide à la décision DEV-2020-058](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- d'accepter l'offre d'achat de 9414-9838 Québec inc. pour l'acquisition d'une partie du lot 6 268 614 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2020-058, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction étant assumés par l'acquéreur, d'affecter un montant de 101 893,33 \$ à la réserve financière pour la réalisation des travaux municipaux d'entretien, de réparation et d'amélioration des infrastructures municipales et des terrains industriels situés dans les zones et parcs industriels, et le solde du produit net de la vente de ce terrain, à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique, et de confirmer que cette partie de lot n'est plus affectée à l'utilité publique, conditionnellement à sa vente;
- sous réserve de l'acceptation de l'offre mentionnée au premier paragraphe, d'abroger la résolution CV-2019-08-77 « Vente d'une partie du lot 6 268 614 du cadastre du Québec (terrain situé sur la rue des Riveurs, secteur Lévis), confirmation relative à l'utilisation de cette partie de lot et affectation du fruit de la vente »
- sous réserve de l'acceptation de l'offre mentionnée au premier paragraphe, d'abroger la résolution CV-2020-00-57 « Avenant à l'offre d'achat de T.Y. moteurs inc. pour l'acquisition d'une partie supplémentaire du lot 6 268 614 du cadastre du Québec, affectation du fruit de la vente et confirmation relative l'utilisation de cette partie de lot ».

Sous réserve de l'acceptation par le conseil de la Ville de cette offre d'achat, il est également résolu :

- d'abroger la résolution CE-2019-13-06 « Vente d'une partie du lot 6 268 614 du cadastre du Québec (terrain situé sur la rue des Riveurs, secteur Lévis), confirmation relative à l'utilisation de cette partie de lot, affectation du fruit de la vente et refus d'une autre offre d'achat »;
- d'abroger la résolution CE-2020-00-82 « Avenant à l'offre d'achat de T.Y. moteurs inc. pour l'acquisition d'une partie supplémentaire du lot 6 268 614 du cadastre du Québec, affectation du fruit de la vente, confirmation relative l'utilisation de cette partie de lot et modification de la résolution CE-2019-13-06 « Vente d'une partie du lot 6 268 614 du

cadastre du Québec (terrain situé sur la rue des Riveurs, secteur Lévis), confirmation relative à l'utilisation de cette partie de lot, affectation du fruit de la vente et refus d'une autre offre d'achat » ».

CE-2020-05-76

Modification de la priorisation des travaux à être réalisés dans les parcs industriels en 2020 et décret d'une compensation

[Document d'aide à la décision DEV-2020-067](#)

Il est résolu de modifier la priorisation des travaux à être réalisés dans les parcs industriels en 2020, tels qu'ils sont identifiés à la fiche de prise de décision DEV-2020-067, et de décréter que la compensation du projet *RES-01876 Réfection des rues Saint-Laurent et Louis-Fréchette*, telle qu'elle est identifiée à cette fiche de prise de décision, sert à financer ces projets.

CE-2020-05-77

Dépôt des listes de certains contrats au 29 février 2020

[Document d'aide à la décision APP-2020-047](#)

Les listes suivantes de certains contrats au 29 février 2020, sont déposées, à titre d'information :

- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus par le comité exécutif du 1^{er} janvier au 29 février 2020 (article 477.3, 1^{er} alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus par un fonctionnaire ou une employée ou un employé du 1^{er} janvier au 29 février 2020, avec une même cocontractante ou un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ (article 477.3, 2^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
- liste de tous les contrats conclus et des autorisations de dépenses effectuées par un fonctionnaire ou une employée ou un employé du 1^{er} février au 29 février 2020, (articles 477.3, 3^e alinéa et 477.2, 5^e alinéa, de la *Loi sur les cités et ville*).

Il est résolu de déposer ces listes au conseil de la Ville, à titre d'information.

CE-2020-05-78

Dépôt des listes de certains contrats au 31 mars 2020

[Document d'aide à la décision APP-2020-064](#)

Les listes suivantes de certains contrats au 31 mars 2020, sont déposées, à titre d'information :

- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus par le comité exécutif du 1^{er} janvier au 31 mars 2020 (article 477.3, 1^{er} alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$

conclus par un fonctionnaire ou une employée ou un employé du 1^{er} janvier au 31 mars 2020, avec une même cocontractante ou un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ (article 477.3, 2^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);

- liste de tous les contrats conclus et des autorisations de dépenses effectuées par un fonctionnaire ou une employée ou un employé du 1^{er} mars au 31 mars 2020, (articles 477.3, 3^e alinéa et 477.2, 5^e alinéa, de la *Loi sur les cités et ville*).

Il est résolu de déposer ces listes au conseil de la Ville, à titre d'information.

CE-2020-05-79

Attribution du contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour le prolongement de la rue Saint-Omer (phase II) et du boulevard Wilfrid-Carrier (secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision APP-2020-073](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour le prolongement de la rue Saint-Omer (phase II) et du boulevard Wilfrid-Carrier (secteur Lévis) (appel d'offres 2020-55-24), à Tetra tech QI inc., au montant de 99 279 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2020-05-80

Attribution du contrat pour le récurage des ouvrages d'assainissement, de conduites sanitaires et pluviales

[Document d'aide à la décision APP-2020-074](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat pour le récurage des ouvrages d'assainissement, de conduites sanitaires et pluviales (appel d'offres 2020-50-37), à Provincial environnement inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 534 450 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2020-05-81

Attribution du contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la réfection de la rue Saint-Laurent et de la côte Louis-Fréchette (phase 6, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision APP-2020-079](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la réfection de la rue Saint-Laurent et de la côte Louis-Fréchette (phase 6, secteur Lévis) (appel d'offres 2020-55-35), à Pluritec ltée, aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 177 070 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2020-05-82

Acquisition des lots 2 383 045 et autres du cadastre du Québec de Cascades

Canada ULC (secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville) et confirmation relative à l'utilisation de ces lots

[Document d'aide à la décision APP-GI-2020-030](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accepter la promesse de cession, à titre gratuit, de Cascades Canada ULC, des lots 2 383 045, 2 383 222, 2 383 260, 2 383 267, 2 383 487, 2 383 798 et 4 022 138 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision APP-GI-2020-030, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, et de décréter que ces lots sont affectés à l'utilité publique.

CE-2020-05-83

Baux à intervenir concernant la location d'espaces de stationnement situés sur une partie des lots 2 433 293 et autres du cadastre du Québec (rue Dorimène-Desjardins, Lévis) et confirmation relative à l'utilisation de ces parties de lots

[Document d'aide à la décision APP-GI-2020-031](#)

Il est résolu de conclure les baux à intervenir concernant la location d'espaces de stationnement situés sur une partie des lots 2 433 293, 2 433 306, 2 433 308 et 2 433 309 du cadastre du Québec, tel qu'ils sont annexés à la fiche de prise de décision APP-GI-2020-031, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution et de décréter que ces parties de lots ne sont plus affectées à l'utilité publique pour la durée de ces baux.

CE-2020-05-84

Vente de jardinières de la Ville à Desjardins et confirmation relative à l'utilité publique

Il est résolu de ratifier et de vendre, au prix équivalent au coût d'acquisition, des jardinières acquises par la Ville à Desjardins, selon ses besoins et dans la limite de la quantité déjà acquise par la Ville, et de décréter que ces jardinières ne sont plus affectées à l'utilité publique.

CE-2020-05-85

Besoin de main-d'œuvre à la Direction de la gestion du capital humain

[Document d'aide à la décision GCH-2020-053](#)

Il est résolu d'autoriser les mouvements de main-d'œuvre à la Direction de la gestion du capital humain, tels qu'ils sont précisés en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2020-053.

CE-2020-05-86

Révision de l'offre du service de camp de jour pour l'été 2020 dans le contexte de pandémie de la COVID-19 et financement afférent

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2020-015](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- d'ouvrir tous les bâtiments municipaux requis pour le service du camp de jour ;
- de déployer les ressources requises pour maintenir ce service ;
- d'offrir ce service de 8 h 15 à 16 h 45 ;
- de diminuer le nombre d'inscriptions en fonction des ratios prescrits, de la disponibilité du personnel et des locaux ;
- de dédier une personne par site à la désinfection des locaux, et ce, afin de couvrir toute la plage horaire de ce service ;
- de limiter la circulation d'un site à l'autre et d'augmenter le personnel de soutien et d'encadrement sur chaque site et par conséquent, d'ajouter du personnel sur tous les sites ;
- d'autoriser le directeur de la Vie communautaire à prendre toutes autres mesures requises à l'égard de ce service, qui ont pour but de protéger les enfants et le personnel dans ce contexte.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de financer en conséquence la dépense relative à la restructuration de ce service au montant maximal de 600 000 \$, à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

CE-2020-05-87

Approbation du plan de cadastre pour le prolongement de la rue des Godets (secteur Saint-Étienne-de-Lauzon), entente relative à des travaux municipaux à intervenir avec Quartier Beau-Rivage inc., acquisition du lot 6 362 120 du cadastre du Québec et d'une servitude sur le lot 6 333 639 de ce cadastre à des fins de cercle de virage temporaire et confirmation relative à l'utilisation d'un lot

[Document d'aide à la décision BP-2020-009](#)

Il est résolu :

- d'approuver le plan de cadastre concernant le prolongement de la rue des Godets (secteur Saint-Étienne-de-Lauzon), sur le lot 6 362 120 du cadastre du Québec, tel qu'il est montré sur le plan préparé par monsieur Marc Dufour, arpenteur-géomètre, sous le numéro 1 182 de ses minutes, et de décréter que Quartier Beau-Rivage inc. doit verser une somme d'argent à la Ville à titre de contribution pour fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels relativement à l'opération cadastrale faisant l'objet de ce plan;
- de conclure l'entente à intervenir avec Quartier Beau-Rivage inc., pour la réalisation de travaux municipaux pour le prolongement de la rue des Godets (secteur Saint-Étienne-de-Lauzon), telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision BP-2020-009, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Sous réserve de la confirmation du Bureau de projets, à l'effet que la réception provisoire des travaux municipaux prévus à l'entente faisant l'objet de cette fiche de prise de décision à intervenir avec Quartier Beau-Rivage inc. a été acceptée par la Ville, il est également résolu :

- d'acquérir à titre gratuit le lot 6 362 120 de ce cadastre, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Quartier Beau-Rivage inc. et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour

donner plein effet à la présente résolution et de décréter l'ouverture de cette rue sur ce lot, conditionnellement à son acquisition;

- d'acquérir, à titre gratuit, une servitude pour un cercle de virage temporaire sur le lot 6 333 639 de ce cadastre en faveur du lot 6 362 120 de ce cadastre, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Quartier Beau-Rivage inc., et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2020-05-88

Levée de la séance

La séance est levée à 15 h 50.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
